



**ADDITIF N°001 DU 02 MARS 2023
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

Au lieu de lire :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 / AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR UNITE DE PRODUCTION DES PAVES ET PARPAINGS A BONDJOCK, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2023

PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

11 Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la **commune de BONDJOCK** au plus tard le **09 MARS 2023 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 008 / AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR UNITE DE PRODUCTION DES PAVES ET PARPAINGS A BONDJOCK, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13 Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **09 MARS 2023 à partir de 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès du Maire de BONDJOCK siégeant dans la salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

ARTICLE 10 : DEPOT DES OFFRES

Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard le **09 MARS 2023 à 12 heures précises**, heure locale à la Mairie de la Commune DE BNDJOCK (Secrétariat du Maire).

ARTICLE 12 : OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **09 MARS 2023 à partir de 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BONDJOCK. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Lire plutôt :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 / AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR UNITE DE PRODUCTION DES PAVES ET PARPAINGS A BONDJOCK, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2023

PIECE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

11- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de la **commune de BONDJOCK** au plus tard le **14 MARS 2023 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 008 / AONO/R-CE/D-NK/CBONDJOCK/CIPM/23 DU 14 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR UNITE DE PRODUCTION DES PAVES ET PARPAINGS A BONDJOCK, DANS LA COMMUNE DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13-Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 14 MARS 2023 à partir de 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès du Maire de BONDJOCK siégeant dans la salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

PIECE N° 3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

ARTICLE 10 : DEPOT DES OFFRES

Les offres devront être remises contre récépissé au plus tard **le 14 MARS 2023 à 12 heures précises**, heure locale à la Mairie de la Commune DE BNDJOCK (Secrétariat du Maire).

ARTICLE 12 : OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 14 MARS 2023 à partir de 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BONDJOCK. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

NB : Le reste inchangé jusqu'à nouvel ordre.

Fait à BONDJOCK, le _____
LE MAIRE (Autorité Contractante)

AMPLIATIONS

- ARMP ;
- Président CIPM/C-BMK ;
- DDMAP/NK ;
- DDTP/NK ;
- Maître d'Ouvrage ;
- Affichage/Archives.